

## COMMUNE DE GILETTE

838, chemin du rougelas

# ANNEXE 6

## PLAN DE SITUATION (par rapport aux sites Natura 2000)

NOTA : le présent plan ne vaut que pour l'objet de la mission désigné ci-dessus

#### CADASTRE DE L'UNITE FONCIERE:

Section: B

Parcelles: 309 et 310

Base fiscale (cadastrale): 5300 m<sup>2</sup>

## Echelle 1/20000ème





Date	Description	Nos références	
20/01/2020	Demande défrichement	Dossier : g:\12200\12277\12277 00 pa admin\dreal\12277-00 dreal.dwg	
		Présent° : model	Date création Fichier info : 28/11/2019 Date d'enregist. : 28/11/2019 Date impression : 20/01/2020
		Les dates et noms indiqués ci-dessus dans "nos références" ne sont qu' <u>indicatifs</u> . Seuls les dates ci-dessous et le titre de la présente page de garde indiquent l'objet exacte du présent document.	

Plan graphique issu d'un fîchier informatique. Seul le document revêtu du cachet <u>"Géomètre-Expert"</u> et signé sera considéré comme contractuel. REPRODUCTION RESERVÉE (Loi du 11 mars 1957)

Cabinet David PIERROT Géomètre-Expert à CANNES & MANDELIEU